

Réactiver le compteur à budget avant le 30 juin pour s'assurer de la continuité de fourniture de gaz et/ou d'électricité

Bruxelles, 29 juin 2020

La FEBEG – Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières – rappelle aux consommateurs de gaz et d'électricité wallons disposant d'un compteur à budget, la nécessité de passer leur carte dans une borne de rechargement, ce impérativement avant le 30.6.2020. Cette action est indispensable pour continuer à bénéficier de la poursuite de la fourniture d'énergie.

Le 18 mars dernier, la fonction prépaiement des compteurs à budget a été désactivée pour éviter que les usagers de compteurs à budget (CAB) ne doivent se déplacer pour recharger leur carte pendant la période de confinement. Ils ont été invités à passer leur carte dans une borne pour bénéficier d'une alimentation énergétique sans nécessité de recharger jusqu'au 30 juin 2020. Exceptionnellement cette consommation n'a donc pas été payée par le compteur à budget mais sera facturée par le fournisseur commercial dans les prochaines semaines.

Dès le 1er juillet, le système de compteur à budget reprend son fonctionnement normal (prépaiement). Afin de réactiver le système conventionnel et le tarif en vigueur, les usagers de compteurs à budget doivent impérativement repasser leur carte dans une borne avant le 30 juin, ce après avoir préalablement introduit leur carte dans leur compteur à budget. Les utilisateurs de compteurs à budget ont été prévenus de ces modes opératoires et de cette échéance par le GRD.

Les GRD comme la FEBEG constatent que certains consommateurs concernés n'ont pas encore pris action. Il est urgent d'agir, car faute de réactivation par passage à une borne dans les délais prévus, leur compteur sera coupé. Outre le fait de ne plus disposer de gaz et/ou d'électricité, il faudra recontacter son GRD pour convenir de la réactivation du compteur à budget. La FEBEG invite les usagers de CAB qui ne l'auraient pas encore fait à prendre action sans délais afin d'éviter ces désagréments.

À propos de la FEBEG

La FEBEG, Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières, représente les producteurs d'électricité, les négociants et fournisseurs d'électricité et de gaz, ainsi que les laboratoires de ces secteurs. La FEBEG compte 33 membres effectifs qui emploient globalement près de 7.700 personnes et réalisent un chiffre d'affaires avoisinant les 17,7 milliards d'EUR.

Contacts presse:

Marc Van den Bosch, General Manager et porte-parole de la FEBEG
marc.vandenbosch@febeg.be | +32 2 500 85 80 | +32 497 30 98 79

Stéphane Bocqué, Communication Manager de la FEBEG
stephane.bocque@febeg.be | +32 (0)2 500 85 85 | +32 475 75 19 66